

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 1er décembre 1988

LETTRE DU PREMIER DÉCEMBRE 1988

Chères Collègues et chers Collègues,

J'apprends à l'instant une excellente nouvelle que je m'empresse de vous communiquer.

Le Conseil de l'Université, à sa séance tenue le 29 novembre, a reçu le rapport des actuaires au sujet de la santé financière de la Caisse de retraite. Au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 1987, le surplus actuariel de la Caisse a continué d'être substantiel. Devant cet état de fait et en tenant compte de la recommandation favorable du Comité de retraite, le Conseil a décidé de majorer de 4,14% la rente des personnes qui étaient retraitées au cours de 1987. La majoration correspond exactement à l'augmentation de l'indice des prix à la consommation pour la même période.

Autre bonne nouvelle : la Direction des finances m'informe que des dispositions ont été prises pour que, dès le 1^{er} janvier prochain, les personnes retraitées, qui y ont droit, touchent une pension au nouveau taux et touchent également le montant qui leur revient en rétroactivité.

Je vous rappelle que les déjeuners du 3^e jeudi de chaque mois reprendront en 1989 au Restaurant LA LUCARNE, 1030 rue Laurier ouest. Les dates à retenir :
19 janvier, 16 février, 16 mars, 29 avril et 18 mai.

Je formule des vœux pour que la période des fêtes soit pour vous et les vôtres aussi chaleureuse et reposante que possible.

Recevez, chère Collègue, cher Collègue, mes salutations les plus cordiales.

Jacques St-Pierre
Président
JSP/fsp